

OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE-MER

MINISTERE
DU
PLAN

MINISTERE
DE
L'AGRICULTURE



ESSAI DE DEFINITION DE
QUELQUES INDICATEURS DE
STRUCTURE ET DE FONCTIONNEMENT
DE L'ECONOMIE DES CENTRES
SEMI-URBAINS



J. CHEVASSU

SCIENCES HUMAINES

Volume III N° 2 -1970

Le présent rapport se situe dans le cadre du protocole d'accord conclu entre la République de Côte d'Ivoire et l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer et dont l'objet est une recherche méthodologique en matière d'analyse et de programmation régionales.

Il fait suite à une série de rapports portant sur les résultats des travaux effectués sur sept petites villes situées principalement dans la région du Centre⁽¹⁾.

Nous remercions vivement Messieurs les Préfets du Département du Centre et du Nord ainsi que Messieurs les Sous-Préfets de Tiébissou, Béoumi, Sakassou, Katiola, M'Bahiakro, Brobo et Ferkéssédougou et les techniciens des divers ministères qui ne nous ont ménagé ni leur aide matérielle, ni leurs conseils au cours de la réalisation de cette étude.

Ce document de travail ne présente qu'un caractère provisoire dans la mesure où il appelle encore un certain nombre de remarques et de critiques de la part des principaux services intéressés, en particulier la D.E.D. et le SAR auprès desquels nous avons toujours trouvé une grande compréhension.

(1) - cf. Bibliographie.

R E S U M E

L'analyse qui va suivre montre que les principaux facteurs de la croissance des activités urbaines ont été:

- 1°) - l'impact des services publics particulièrement pour les centres de savane et les nouveaux chefs-lieux de sous-préfecture.
- 2°) - les cultures industrielles et d'exportation pour les centres de contact forêt-savane.

Parmi les activités urbaines celles qui ont bénéficié le plus du développement économique sont:

- d'une part, le commerce moderne dans les centres où la concentration était la moins forte.
- d'autre part, l'artisanat moderne et le transport pour l'ensemble des centres.
- enfin, la traite à Sakassou grâce à sa situation en zone de contact et à son érection en sous-préfecture.

Dans aucun de ces centres, il n'y a eu de création industrielle, excepté une boulangerie moderne à M'Bahiakro et à Béoumi.

On doit en rechercher les principales causes dans:

- 1°) la faiblesse du niveau de la production de matières premières agricoles susceptibles d'être transformées à l'intérieur de chacune de ces zones rurales.
- 2°) le manque de qualification des entrepreneurs locaux potentiels.
- 3°) le peu d'attrait exercé par ces centres sur les entrepreneurs résidant à l'extérieur. Nous avons vu en effet que ces petites villes se caractérisent par le peu de poids qu'occupent les services autres que le commerce et le transport, en particulier les activités de loisirs qui correspondent à des besoins fondamentaux de la vie urbaine.

Aussi, le rythme de développement de ces centres risque de continuer à être sous la dépendance des dépenses des services publics et de la commercialisation des produits agricoles.

En ce qui concerne les dépenses des services publics les perspectives ne sont guère optimistes.

En premier lieu, la forte scolarisation qui a contribué jusqu'ici à la croissance démographique des petites villes arrive à une limite peu extensible. Par ailleurs, elle va avoir pour conséquence le dépeuplement des zones rurales. En effet, d'une part, les jeunes scolarisés ne retournent pas travailler au village à leur sortie d'école. D'autre part, les activités urbaines existantes ne nécessitent pas de formation professionnelle ou scolaire, elles ne peuvent donc retenir les nouveaux diplômés au centre. Seuls les emplois des services publics offrent cette possibilité.

En second lieu, par suite de la multiplication des sous-préfectures la concentration des investissements publics n'est guère envisageable dans les centres concernés excepté pour Katiola et Ferkéssédougou qui doivent passer au rang de préfecture. Par ailleurs, dans les nouvelles sous-préfectures les gros investissements ne se justifient pas à cause de la faiblesse de la population rurale et de la proximité par rapport à un centre plus développé.

En ce qui concerne les productions agricoles, les perspectives sont variables selon les zones rurales;

A Ferkéssédougou et à Katiola, la production de coton devrait continuer à augmenter. Mais c'est une spéculation relativement pauvre qui ne modifiera pas fondamentalement les structures urbaines. Ferkéssédougou aurait plus d'avenir si le projet de canne à sucre se réalisait.

A M'Bahiakro, d'une part, les caféières arrivent à leur maximum de production et l'augmentation des superficies est interdite à cause des accords internationaux. D'autre part, les conditions ne sont guère propices au cacao. Enfin, le revenu procuré par le café est suffisamment élevé pour détourner le planteur Baoulé des cultures du coton et du riz. A court terme, l'effort doit porter sur la rénovation des plantations caféières.

Enfin, à Béoumi, Tiébissou et Sakassou, la construction du barrage de Kossou apportera de telles transformations sur leurs zones rurales que les conséquences sur leur développement nécessiteraient une étude particulière. Elles peuvent être déjà appréciées à partir des études existantes ⁽¹⁾.

(1) - Les zones rurales et les centres secondaires de la région de Bouaké
J. CHEVASSU et J. MICHOTTE ORSTOM - Ministère du Plan - Sciences Humaines Vol. II n°4 et 5 Abidjan 1969 - En particulier Tableaux et Annexes p.3 et 4.

cf. "groupe de production et niveau de revenu dans la zone dense à l'Ouest de Bouaké." J. MICHOTTE - Ministère du Plan - ORSTOM, Sc. Humaines Vol. N°2. 1969.

En dehors de ces conditions locales, certains facteurs externes favorisent la persistance de telles structures:

- l'organisation du réseau de transport s'est traduite par le développement des grands axes de communication en direction principalement d'Abidjan, parfois au détriment des routes secondaires. De ce fait, les flux réels et monétaires ont tendance à ne plus transiter par des petites villes;
- l'écart entre les activités d'Abidjan et de Bouaké et celles des centres étudiés, particulièrement au point de vue services, loisirs et activités de transformation, est devenu tel que seule une politique d'aménagement rural autour de centres judicieusement choisis pourrait retenir les jeunes et attirer les investissements privés.

Il serait souhaitable donc dans une première phase de concentrer les efforts publics sur quelques villes susceptibles de devenir des pôles ou des relais de développement régionaux. Il peut être alors nécessaire de généraliser les études urbaines pour déterminer le choix des centres et les types d'investissements requis.

*

* *

B I B L I O G R A P H I E

La présente analyse se réfère à un certain nombre d'enquêtes et recherches préalables rappelées ci-dessous.

A. - PROBLEMES DEMOGRAPHIQUES:

- 1 - Béoumi: Exploitation manuelle de l'enquête démographique
ORSTOM - Ministère du Plan - Ministère de l'Agriculture
ronéo 31 p. Abidjan Oct. 1967.
- 2 - Sakassou: Exploitation manuelle de l'enquête démographique -
ORSTOM - Ministère du Plan - Ministère de l'Agriculture
ronéo 21 p. Abidjan - Octobre 1967.
- 3 - Les recensements de Katiola, M'Bahiakro, Brobo et Ferkéssédougou
ont été effectués en collaboration avec le Service Démographique
de la Direction de la Statistique qui a assuré le dépouillement
mécanographique.
- 4 - "Répertoire des localités de la Côte d'Ivoire" Oct. 1965 -
Ministère de la Santé Publique.
- 5 - "République de Côte d'Ivoire. Evaluation de la population en
1965 par unités administratives"
J. P. DUCHEMIN - J. P. TROUCHAUD - ORSTOM - Sept. 1967. 32 p.

B. - ECONOMIE URBAINE:

- 6.- Rapport préliminaire d'étude des centres semi-urbains.
J. CHEVASSU - ORSTOM - ronéo; 66 p. Abidjan Sept. 1967
- 7 - Etude économique d'un centre semi-urbain.
J. CHEVASSU - ORSTOM - Ministère du Plan; Ministère de l'Agriculture - ronéo 130 p. ORSTOM Sciences Humaines - Vol. I n°3
Abidjan 1968.
- 8 - Etude de quelques centres semi-urbains.
J. CHEVASSU - ORSTOM; Ministère du Plan; Ministère de l'Agriculture
ronéo 226 pages; ORSTOM - Sciences Humaines - Vol. I N°7
Abidjan 1968.

9 - "Les villes de Côte d'Ivoire. Une méthode d'approche par l'étude des équipements tertiaires".

Anne Marie COTTEN - Bulletin de l'Association des géographes Français - Nov., Dec. 1968 p. 223 - 238.

C. - ANALYSE REGIONALE.

10 - "Problèmes d'analyse régionale. Les zones rurales et les centres secondaires de la région de Bouaké.

J. CHEVASSU ET J. MICHOTTE - ORSTOM - Ministère du Plan
Ministère de l'Agriculture - Sciences Humaines - Vol. II n°4
et 5 - Abidjan 1969.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
<u>I N T R O D U C T I O N</u>	
I. Le domaine d'étude	1
II. La méthode d'investigation	2
<u>Ière Partie</u> : Les indicateurs statiques	3
<u>Section I.</u> Le poids et l'influence des services publics	4
A. Les indicateurs synthétiques	4
I. Total dépenses publiques	4
II. Critère d'influence extérieure	6
III. L'équipement public	7
B. Les indicateurs analytiques	8
I. Les indicateurs démographiques	8
II. Les indicateurs économiques	9
<u>Section II.</u> Le rôle et l'influence des activités de trans- formation et de services	10
A. Les indicateurs synthétiques	11
I. La production urbaine brute	11
II. L'influence extérieure	11
III. L'indice d'équipement	14
IV. Facteurs explicatifs de l'impact des activités de transformation et de services	15
B. Les indicateurs analytiques	18
I. L'indicateur démographique	18
II. Les indicateurs économiques	19
<u>Section III.</u> Le niveau d'activité générale	24
A. Les indicateurs synthétiques	26
I. Le revenu urbain brut global (R.U.B.G.)	26
II. Le critère global d'influence extérieure	27
III. L'équipement global	27

B.	Les indicateurs analytiques	28
	I. Les indicateurs démographiques	28
	II. Les indicateurs économiques	30
<u>IIème Partie</u>	: Essai d'appréciation de l'évolution récente des activités urbaines à partir de quelques critères et indicateurs	33
<u>Section I.</u>	Evolution de l'impact des services publics	34
	I. Evolution de la zone d'influence	34
	II. Evolution du poids des services publics	35
<u>Section II.</u>	Evolution de l'impact des activités de transformation et de services	38
	I. Evolution de la zone d'influence	38
	II. Evolution de la P.U.B.	39
<u>Conclusion</u>		46

I N T R O D U C T I O N

L'un des objectifs fondamentaux de l'étude des petites villes consistait à définir les sources d'information et les méthodes d'investigation nécessaires à l'établissement d'un diagnostic sur leur fonctionnement et les facteurs de leur croissance.

Elle a permis de dégager quelques orientations:

- d'une part, sur une typologie des petites villes.
- d'autre part, sur une méthode d'investigation au moindre coût en vue d'une éventuelle généralisation des enquêtes, par exemple grâce à l'utilisation des structures d'encadrement déjà en place et des informations disponibles.

I - LE DOMAINE D'ETUDE

Il comprend les centres de Katiola, Ferkéssédougou, M'Bahiakro, Béoumi, Tiébissou, Sakassou et Brobo qui ont été choisis en fonction des critères suivants:

- a - Le poids démographique du centre.
- b - Le taux de croissance de la population urbaine.
- c - L'activité agricole dominante de la zone où se situe le centre.
- d - La position du centre par rapport aux voies de communications.
- e - La localisation par rapport à une grande ville.

CENTRE	Croissance lente	Croissance rapide	Savane	Contact	Situé sur un Gd. axe	Situé sur un axe moyen	Non situé sur un axe	Soumis à l'influence d'une ville	Population en 1963 (1)
Katiola	x		x		x				12.100
Ferkéssédougou	x		x		x				9.633
M'Bahiakro		x		x		x			4.100
Béoumi	x			x		x			4.750
Tiébissou		x		x	x				3.600
Sakassou		x		x			x	x	2.053
Brobo	x		x			x		x	1.270

II - LA METHODE D'INVESTIGATION

Elle a abordé:

1 - Les aspects démographiques:

Pour tous ces centres, le dénombrement administratif étant relativement ancien, nous avons procédé au recensement complet de la population.

2 - Les aspects économiques:

La méthode d'enquête a été exhaustive en ce qui concerne le secteur public. En revanche, les activités du secteur privé ont fait l'objet d'un sondage qui a porté sur un choix d'indicateurs éclairant l'évolution récente des centres.

Cette approche comportera deux parties:

- . Dans un premier point, nous aborderons l'analyse des principaux secteurs d'activité et du niveau de développement des centres dans une optique statique.
- . Dans un second point, nous essayerons d'apprécier l'évolution récente des centres à partir de quelques indicateurs.

(1) - Campagne antivariolique.

*I*ère PARTIE

LES INDICATEURS STATIQUES

L'activité générale des centres étudiés est liée principalement au niveau de développement:

- des services publics
- des activités de transformation et de services.

L'importance respective de ces différents secteurs se mesure par:

- d'une part, la production ou les revenus engendrés
- d'autre part, leur rayonnement sur les zones rurales qui indique la capacité du centre à mobiliser les ruraux et à propager le progrès économique et social.

Pour chacun de ces secteurs et pour l'ensemble, nous calculerons en premier lieu des indicateurs synthétiques. En second lieu, nous rechercherons quels sont parmi les indicateurs analytiques ceux qui sont représentatifs de l'impact des activités urbaines.

*

* *

SECTION I - LE POIDS ET L'INFLUENCE DES SERVICES PUBLICS

La codification des comptes de la Nation a été adoptée.

Les services publics rencontrés et classés dans cette rubrique ont été les suivants:

- les administrations: administration générale, perception, gendarmerie, justice, santé, douane, enseignement public, services de développement agricole.
- les entreprises publiques: postes et télécommunications, travaux publics, chemin de fer (R.A.N.), sociétés d'état (SATMACI, SOGEFIHA), sociétés d'économie mixte (E.E.C.I., C.F.D.T., C.A.I.T.A.).
- Les Instituts de recherches: I.R.A.T.
- Les administrations privées: l'enseignement privé, les syndicats, les congrégations religieuses.

Les indicateurs synthétiques et analytiques sont reportés dans le tableau n°1 et le graphique n°I.

A - LES INDICATEURS SYNTHETIQUES

I. Total des dépenses publiques:

Comme premier indicateur synthétique nous avons retenu l'ensemble des dépenses publiques qui peuvent être réparties en trois catégories:

- celle des salaires, dans laquelle on inclut tous les avantages sociaux, les bourses des élèves, les indemnités de loyers, les pensions et retraites.

TABLEAU N°1

Indicateurs de l'impact des services publics

Indices: Katiola = base 100

Indicateurs		Katiola	Ferkés- sédougou	M'Bahia- kro	Béoumi	Tiébis- sou	Sakassou	Brobo	
Indicateurs synthétiques	Total Valeur (1)	205	253	124	150	99	62	33	
	Dépenses Publiques Indice	100	123	60	73	48	30	16	
	Dépenses Publiques par ha. circons.	5.490	8.400	4.300	2.740	2.030	1.300	1.600	
	Dépenses Publiques par tête (Frs CFA) par usager	3.660	4.500	3.000	2.000	1.500	1.200	1.600	
	Indicateur influence extérieure	100	139	90	81	69	23	-	
	Indicateur d'équipement services publics	100	92	83	69	50	28	-	
		(2)							
Indicateurs analytiques	Démograph. (actifs résidents au centre)	Actifs qualifiés	200	210	130	140	110	80	20
		Actifs non qualifiés	195	182	89	80	54	23	20
		Total act. serv. publ.	395	392	219	220	164	103	40
	Economiques (Dépenses publiques dans circonscription)	Salaires autres avantages (1)	165	190	108	120	81	54	28
		Dépenses de leur fonctionnement	24	53	14	16	12	5	4
		% dépenses	76%	68%	82%	64%	77%	58%	14%
		Investissement moyen par an (1)	16	10	2	14	6	3	1

(1) - Valeur en millions de francs CFA.

(2) - cf. A.M. COTTEN "Les villes de Côte d'Ivoire
 Une méthode d'approche par l'étude des équipements tertiaires"
 Bulletin de l'association des géographes français, Nov. Dec. 1968
 p. 223-238

- celle des dépenses de fonctionnement soit tous les achats de marchandises de consommation courante.
- celle des investissements qui englobe les achats effectués en vue de la réalisation de l'infrastructure.

Cet indicateur représente le poids des services publics dans la zone concernée.

La classification ainsi obtenue est la suivante:

- première catégorie: Ferkéssédougou et Katiola qui sont deux anciens chefs-lieux administratifs situés en zone pauvre de savane.
- deuxième catégorie: Béoumi, M'Bahiakro et Tiébissou qui sont d'anciens chefs-lieux administratifs mais situés en zone préforestière où la densité de population est plus forte qu'en savane ce qui favorise une plus grande dispersion des investissements.
- troisième catégorie: Sakassou et Brobo tous deux nouveaux chefs-lieux administratifs, le premier situé en zone préforestière, le second en savane.

Cependant, le rôle des services publics dépend aussi de leur pouvoir d'attraction sur l'extérieur.

II - Critère d'influence extérieure des services publics

Pour certains services, la zone d'influence est impérative, celle délimitée par l'administration: administration générale, perception, gendarmerie, justice, T.P., services agricoles. Pour d'autres, elle dépend de facteurs sociologiques, géographiques ou économiques, principalement pour les hôpitaux (carte n°1) et les établissements scolaires.

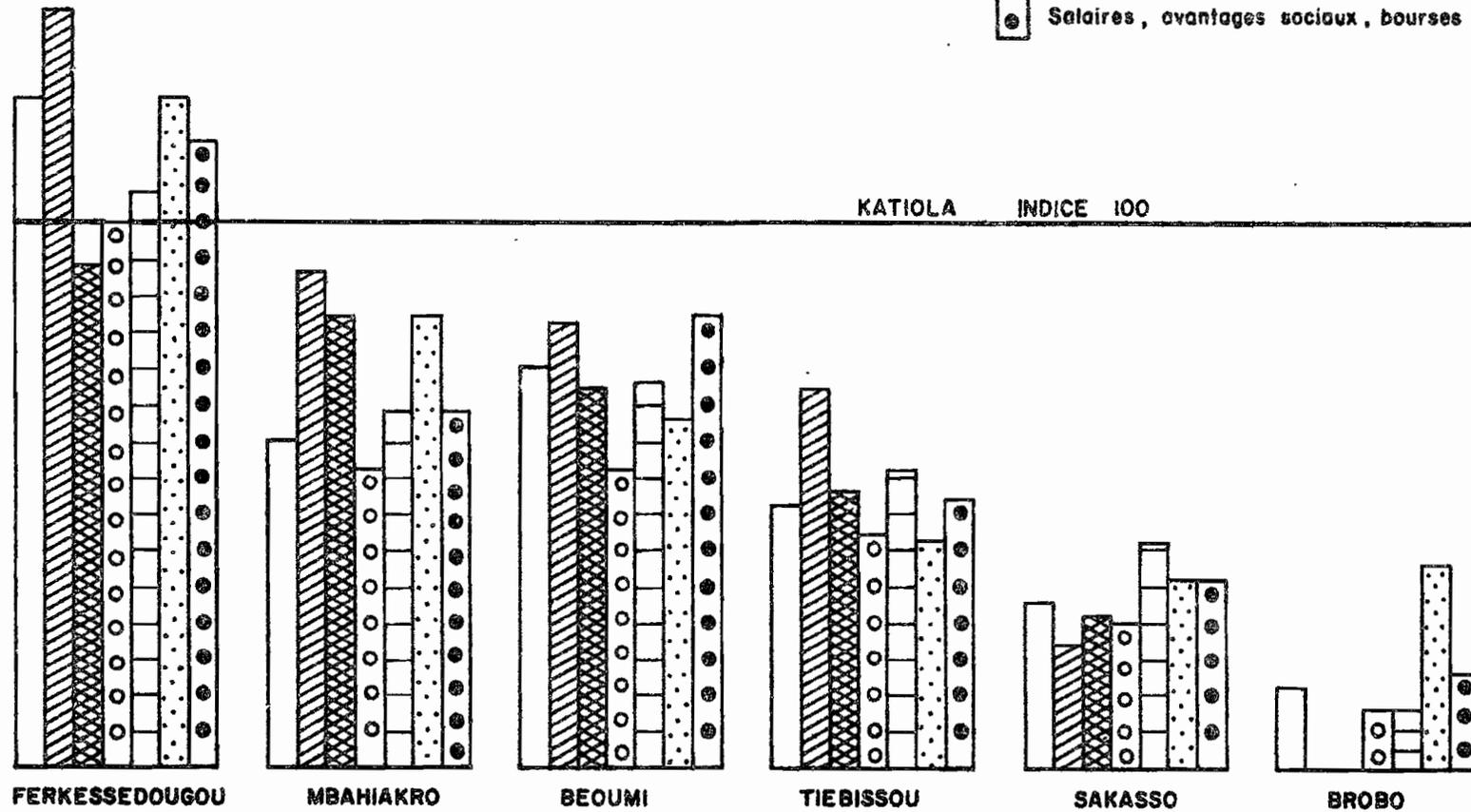
On peut établir ces zones d'influence d'après les renseignements fournis par les services publics concernés:

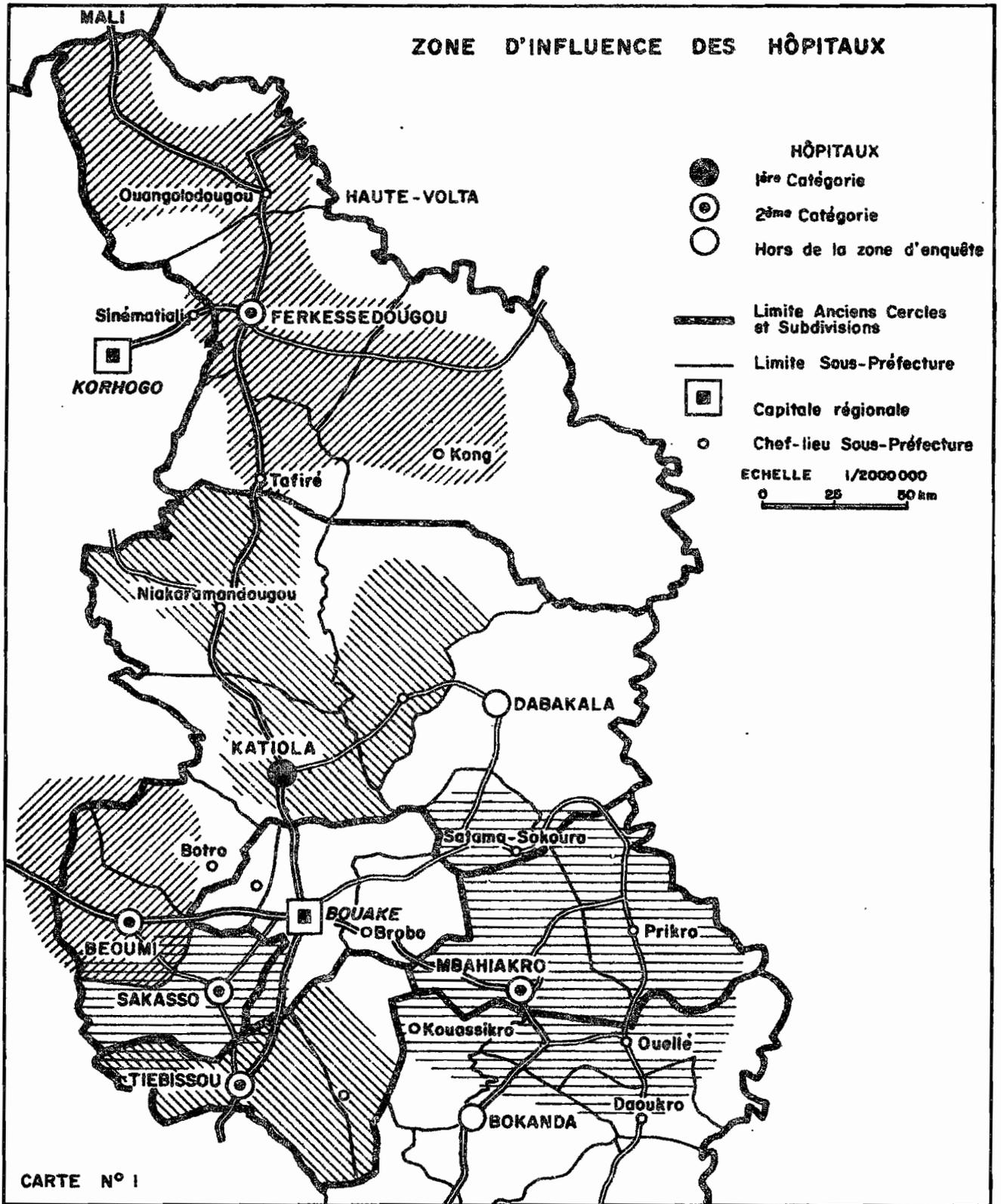
- pour les hôpitaux il existe un registre des entrées où est inscrit le domicile des hospitalisés qui est, en général, tenu régulièrement, la détermination des villages d'origine est parfois difficile. Elle devrait être mieux précisée au moment de l'inscription.

SERVICES PUBLICS

PRINCIPAUX INDICATEURS

GRAPHIQUE N°1





- dans les établissements scolaires, on dispose des fiches de renseignements des élèves. Les élèves peuvent être originaires de l'ensemble des régions de Côte d'Ivoire, en dehors des sous-préfectures limitrophes le pourcentage d'élèves de l'extérieur est en général faible. Dans la détermination de la zone d'influence, on ne tiendra compte que des sous-préfectures les plus dépendantes.

Après avoir défini chaque zone d'influence nous calculons leur population⁽¹⁾. On peut alors déterminer le montant des dépenses administratives par usager.

En multipliant le montant des dépenses par usager par le nombre d'habitants de la circonscription, on obtient une estimation de la part des dépenses publiques réellement utilisées par la circonscription.

On en déduit immédiatement le pourcentage des dépenses publiques susceptibles d'être utilisées par les non résidents.

Nous établissons notre indicateur d'influence extérieure en prenant pour base 100 Katiola qui a la population urbaine la plus importante.

Les catégories restent les mêmes que précédemment, mais à l'intérieur de chacune d'elles, l'influence extérieure est relativement plus forte pour:

- Ferkéssédougou par rapport à Katiola
- M'Bahiakro par rapport à Béoumi ou Tiébissou
- Sakassou par rapport à Brobo.

En comparant les dépenses par usager, on remarquera que certaines sous-préfectures sont relativement sous-administrées: les nouvelles circonscriptions ainsi que Tiébissou et Béoumi. Il faudrait néanmoins, tenir compte de l'usage qui est fait des services publics de la capitale régionale par les habitants de ces sous-préfectures.

III - L'équipement public:

Un indice d'équipement public a été calculé par les géographes⁽²⁾. Il ne correspond pas dans tous les cas aux indicateurs précédemment définis. Il sous estime l'impact exercé par les services publics de Ferkéssédougou.

(1) - "Répertoire des localités de la Côte d'Ivoire" Oct. 1965 Ministère de la Santé Publique.

(2) - cf. A.M. COTTEN, op. cit.

Ce biais peut provenir du fait que:

- d'une part, les dépenses induites ne sont pas forcément proportionnelles au montant des investissements.

- d'autre part, le niveau d'équipement n'est pas toujours en relation avec l'étendue géographique de la zone d'influence:

- . certains hôpitaux ont un nombre d'hospitalisés moindre que ceux d'un hôpital de catégorie inférieure.
- . la gare ferroviaire de Ferkéssédougou enregistre des recettes annuelles d'environ 70 millions contre seulement 20 millions à Katiola grâce à une forte influence extérieure sans que les investissements et le nombre de salariées soient très différents.
- . la scolarisation ayant été plus poussée dans le Sud, la zone d'influence des Etablissements secondaires s'étend dans cette direction à mesure que l'on monte vers le Nord.

Nous retiendrons donc deux critères synthétiques de l'impact des services publics:

- le total des dépenses publiques.
- l'indicateur d'influence extérieure.

Cependant les données nécessaires à la mesure de l'ensemble des dépenses publiques sont nombreuses. Aussi, ne pourr~~ait~~-on pas se limiter à quelques indicateurs analytiques qui en soient suffisamment représentatifs?

B - LES INDICATEURS ANALYTIQUES:

I - Les indicateurs démographiques

Les actifs des services publics peuvent se décomposer en deux catégories:

- les actifs qualifiés
- les actifs non qualifiés qui sont en général des manœuvres recrutés à titre temporaire.

Alors que les actifs qualifiés recevaient un salaire mensuel moyen de 33.000 francs, celui-ci n'était que de 10.000 francs par mois pour les actifs non qualifiés en moyenne pour l'ensemble des centres au moment de l'enquête.

Dans chaque sous-préfecture il existe un registre où devrait être inscrit chaque fonctionnaire avec sa date d'arrivée et de départ, ainsi que

sa qualification et son indice salarial. En fait, tous ces renseignements ne sont pas toujours complets, ils ne tiennent pas compte des employés temporaires, et, ils se limitent aux seuls fonctionnaires.

Aussi, nous avons dû établir cet indicateur d'après les renseignements obtenus auprès de chaque chef de service et les résultats des recensements démographiques.

On constate que la corrélation entre le total des dépenses publiques et:

- d'une part, le nombre total d'actifs des services publics est très faible;
- d'autre part, le nombre d'actifs qualifiés résidant au centre, est relativement forte, principalement à l'intérieur du groupe des anciens chefs-lieux administratifs. Les dépenses publiques moyennes annuelles sont alors égales à 1,05 million par actif qualifié avec un écart maximum égal à 14%. Ce dernier est toutefois plus fort à l'intérieur du groupe des nouveaux chefs-lieux où le poids des actifs résidant dans la zone rurale est plus important à Brobo qu'à Sakassou.

Il semble donc que pour les villes d'une certaine importance et à l'intérieur de catégories distinctes, on pourrait retenir le nombre d'actifs qualifiés résidant au centre comme représentatif de l'impact des services publics.

II - Les indicateurs économiques

La décomposition de l'ensemble des dépenses publiques permet de constater que:

- a) Les salaires représentent la majorité des dépenses, entre 75 et 8%. Par ailleurs, il est relativement facile d'obtenir auprès des services administratifs la liste des salariés avec leur indice. En ce qui concerne les autres dépenses assimilées aux salaires on peut adopter des normes.

Les salaires pourraient donc servir d'indicateur du poids des dépenses publiques.

- b) les dépenses de fonctionnement ont un poids relativement faible avec un maximum de 22% à Ferkéssédougou et un minimum de 8% à Sakassou. L'écart est donc trop grand d'un centre à l'autre pour qu'il puisse être retenu comme indicateur significatif.

On pourrait penser que le pourcentage des dépenses de fonctionnement effectuées au centre par rapport à l'extérieur constitue un indicateur du degré de développement urbain. En fait, le montant des dépenses effectuées au centre varie indépendamment du niveau d'urbanisation. La distance par rapport aux grandes villes, ainsi que leur pouvoir d'attraction relatif et l'état du réseau de communication, agissent sur les lieux d'approvisionnement. De même certains services publics exigent des matériaux très spécialisés que l'on ne peut trouver que dans une capitale régionale, exemple des T.P.

- c) les investissements n'ont pas représenté de grosses dépenses en moyenne depuis l'indépendance. Environ 80% du montant des investissements est destiné à des achats de matériels. Ceux-ci sont effectués dans leur quasi totalité dans une grande ville, et très souvent à Abidjan. Leur effet est donc très limité sur le centre.

La nature de ces investissements est néanmoins intéressante à connaître dans la mesure où ces investissements entraîneront des dépenses de salaires et de fonctionnement que l'on peut facilement calculer soit d'après les prévisions soit d'après les dépenses d'établissements homologues.

En résumé, deux indicateurs analytiques statiques paraissent posséder une certaine corrélation avec le poids des services publics:

- le nombre d'actifs qualifiés
- le montant des salaires distribués.

SECTION II - LE ROLE ET L'INFLUENCE DES ACTIVITES DE TRANSFORMATION ET DE SERVICES

Les activités placées dans cette rubrique ont été les suivantes:

- l'artisanat et l'industrie
- le commerce à condition qu'il ne porte pas sur les produits agricoles locaux.
- la traite ou commercialisation concernant les achats en gros des produits agricoles locaux destinés à la vente extérieure que ce soit pour la transformation industrielle ou la consommation urbaine.
- le transport de voyageurs ou de marchandises et produits agricoles.
- les loyers des locaux industriels, commerciaux et d'habitation.
- les autres services: hôtellerie et restauration, sociétés de groupage, dépôts de produits commerciaux, assurances, banques, activités de loisirs.

Les indicateurs synthétiques et analytiques sont reportés dans le tableau n°2 et le graphique n°II.

A - LES INDICATEURS SYNTHETIQUES

I - LA PRODUCTION URBAINE BRUTE (P.U.B.)

Elle est égale à la somme des valeurs ajoutées par les activités de transformation et de services du centre.

D'après ce premier indicateur synthétique, on peut établir la classification suivante par ordre décroissant du rôle de ces activités:

- première classe: M'Bahiakro
- deuxième classe: Bécoumi, Katiola, Ferkéssédougou et Tiébissou
- troisième classe: Sakassou
- quatrième classe: Brobo.

Par rapport à leur population respective les centres situés au contact forêt-savane ont une P.U.B. supérieure à ceux de savane quelle que soit l'importance de l'impact des services publics.

On peut donc en conclure que la production rurale semble être la principale cause du développement des activités urbaines proprement dites.

Cependant cet indicateur est représentatif du poids économique des activités de transformation et de services mais il ne fournit pas d'information sur leur pouvoir d'attraction sur la zone rurale. Dans ce but, il nous faut rechercher un critère d'influence extérieure.

II - L'INFLUENCE EXTERIEURE

Pour les centres étudiés, la fonction commerciale nous a paru primordiale pour les raisons suivantes:

- la production brute du commerce représente entre 23 et 46% de la P.U.B.
- les achats de produits importés semblent motiver la majorité des déplacements au centre urbain et être à l'origine de l'utilisation des autres activités artisanat, transport, etc...
- les ventes de produits vivriers sont généralement inférieures aux achats de produits importés. Le rôle des marchés est donc lié principalement à la fonction commerciale.

TABLEAU N° II: Indicateur de l'impact des activités de transformation et de services

Indices: Katiola = base 100

Valeur en millions francs CFA

Indicateurs		Katiola	Ferkes- sédougou	M'Bahia kro	Béoumi	Tiébis- sou	Sakassou	Brobo			
Indicat. synthétiques	P.U.B. Valeur	153	161	237	175	121	93	11			
	(1) Indice	100	105	154	114	79	60	7			
	Indicateur influence extérieure (2)	100	146	108	87	73	-	-			
	Indice équip. (3)	100	322	211	155	-	-	-			
Indicateurs analytiques	Démogra.	Nombre actifs	802	846	797	644	465	291	75		
		Pers.charge/act	2,8	2,8	2,4	2,2	1,9	2,3	3,0		
		Pers.Vivant rev sect. privé	3.060	3.220	2.700	2.080	1.350	960	300		
	Economiques	P.U.B.	Commerce	48	74	85	58	49	21	5	
			Traite	6	4	39	25	15	16	-	
			Transport	28	28	60	45	21	37	1	
			Artisanat	57	34	41	31	24	15	3	
			Loyers, aut. serv.	14	21	12	16	12	4	2	
		Impôts (4)	1,6	4,1	5,8	1,7	3,5	1,6	0,2		
		chif. affai. res soc.pétrols	45	60	70	60	40	20	3		
		sal. annuels privés	10	23	16	12	8	6	0,5		
		Investis.	const. (5)	39	33	58	65	57	23	-	
			équip. (6)	3	5	13	11	1	1	-	
			Nbre véhic.	Taxis	20	26	56	43	10	26	1
				Camions	14	26	60	14	16	16	1
		Indice productrice travail (7)	100	100	156	143	137	168	77		

- (1) - Production urbaine brute: valeur ajoutée par les activités privées urbaines, agriculture exclue .
- (2) - Indice de la population de la zone influence/Population Sous-Préfecture
- (3) - cf. A.M. COTTEN, Ibid.
- (4) - Liés aux services privés: F.N.I.A. (Bénéficiaires commerciaux) impôt général revenu (commerçants) patentes, licences.
- (5) - Total investissements de 1960 à 1967
- (6) - Total achat équipement de 1960 à 1967
- (7) - P.U.B./Nombre d'actifs.

On a donc retenu, l'étendue géographique de la zone d'influence commerciale pour déterminer le rôle du centre.

1) Méthode:

La zone d'influence peut être obtenue à partir du domicile déclaré par les personnes fréquentant le marché et les commerces urbains. Cette méthode exige des moyens importants et un étalement de l'enquête dans le temps pour saisir les fluctuations mensuelles.

Or, la plus grande partie des déplacements au centre a lieu par l'intermédiaire des "Taxis-brousse". Les chauffeurs de taxis ou le syndicat local des transports routiers peuvent fournir la liste des villages ou des marchés fréquentés les différents jours de la semaine. La fréquence des déplacements fournit une indication sur l'intensité des relations. Certains centres dépendent en totalité ou en partie de l'extérieur, on doit alors interroger les chauffeurs de Taxis étrangers à la zone sur leur origine.

Par ailleurs, par suite du développement des transports et de la concurrence rencontrée dans certains centres, les commerçants ont tendance à se déplacer vers le consommateur. De nombreux tabliers et quelques gros commerçants desservent les marchés de la sous-préfecture ou des sous-préfectures voisines. Certains vont même jusqu'à installer des boutiques dans des bourgs en expansion. On doit donc compléter les informations recueillies en interrogeant les principaux commerçants.

On pourrait utiliser les résultats des comptages routiers des T.P., mais ceux-ci présentent souvent des erreurs de dénombrement importantes, et, ils ne permettent pas toujours de délimiter les flux liés à l'activité générale de la nation ou de la région de ceux de la zone rurale.

2) Résultats (carte n°2)

Les enquêtes précédemment définies nous ont permis d'établir une liste des villages faisant partie de chaque zone d'influence commerciale. (Tableau n°III)

Nous prendrons comme indicateur d'influence extérieure le rapport entre la population totale de la zone d'influence et celle de la circonscription administrative.

L'indicateur ainsi défini ne donne pas la même classification que celui de la P.U.B., il est nettement supérieur pour les centres de savane excepté pour le nouveau chef-lieu Brobo. Cette divergence est compréhensible dans la mesure où les habitants de la savane ont des revenus plus faibles.

que ceux de forêt donc un poids par unité moins important dans la formation des revenus urbains.

III - L'INDICE D'EQUIPEMENT

Les géographes ont calculé un indice d'équipement d'après le recensement des activités économiques et le montant des patentes⁽¹⁾.

Cet indice n'est en corrélation avec aucun des deux indicateurs précédemment définis.

On peut expliquer cette indépendance par le fait que :

- le niveau de l'infrastructure ne correspond pas au niveau de la production. D'une part, la nationalité du propriétaire joue un rôle sur l'importance de l'équipement indépendamment de la production. D'autre part, le même équipement peut réaliser une production fort variable selon le revenu de la zone dans laquelle il se trouve;

- l'équipement du commerce moderne est le plus facilement appréhendable par enquête légère. Or, la production brute du commerce moderne varie entre 48% et 71% de celle de l'ensemble du commerce;

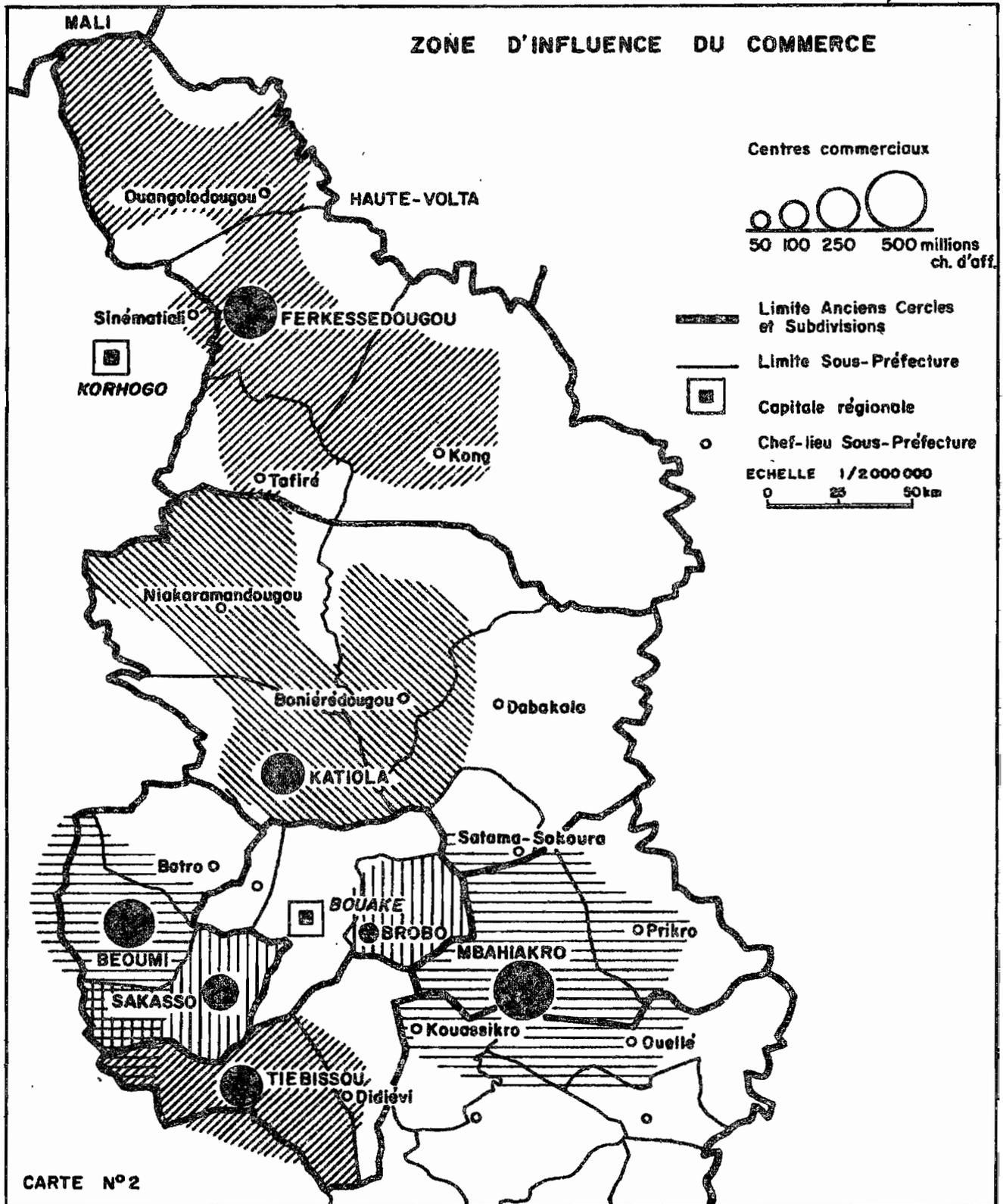
- la politique des sociétés commerciales a modelé la fonction commerciale durant la période coloniale. Le retrait de ces sociétés s'est parfois accompagné d'une modification de l'aire d'influence due en partie au dynamisme des nouveaux entrepreneurs, sans relation avec le niveau d'équipement;

- la croissance rapide des revenus au cours des dernières années a provoqué une forte migration vers certains centres. Cette population se considère comme instable, aussi, malgré des revenus parfois élevés, elle réalise les investissements minimum, d'autant plus que la fraude fiscale est plus importante pour une petite entreprise apparente;

- le poids attribué aux commerces spécialisés ne correspond pas au montant des ventes de produits spécialisés par le centre. C'est ainsi qu'une entreprise de commerce général peut réaliser des ventes de produits spécialisés supérieures à celles de plusieurs commerces spécialisés. Là encore, la spécialisation dépend de la nationalité du propriétaire, celle-ci étant généralement plus différenciée spatialement pour les entreprises européennes;

Enfin, le montant des impôts relatifs à l'activité des entreprises est loin d'être proportionnel à la P.U.B. La fraude fiscale est encore importante et variable selon les centres et les activités.

(1) - cf. A.M. COTTEN - op. cit.



- 15 -

Nous ne retiendrons donc que les deux premiers indicateurs synthétiques comme représentatifs de l'impact des activités de transformation et de services. Il est possible de dégager certains facteurs explicatifs de l'importance de cet impact.

IV.- Facteurs explicatifs de l'impact des activités de transformation et de services (Tableau N°III)

Parmi les principaux facteurs explicatifs, nous avons retenu les cinq suivants:

a) L'infrastructure routière

La situation sur un grand axe de circulation a une influence variable. Elle est bénéfique pour Ferkéssédougou mais elle l'est moins pour Katiola et Tiébissou. Tiébissou est pourtant situé sur l'axe bitumé Abidjan-Bouaké où la circulation est plus intense, mais le pouvoir d'attraction relatif de Bouaké et de Yamoussokro fait perdre à Tiébissou la majeure partie de cet avantage. Par contre Ferkéssédougou n'a pas à subir de concurrence entre Bouaké et le Mali ou la Haute Volta.

Les avantages des axes secondaires sont soumis aux mêmes contraintes que ceux des grands axes.

Par contre l'état et l'importance des routes secondaires a une grande influence sur les relations entre les centres urbains et leur zone rurale. Ferkéssédougou, M'Bahiakro et Béoumi ont un réseau relativement bien entretenu et une zone d'influence étendue. Tiébissou par contre est coupé de la zone de Didiévi et de celle de Bouaflé au cours de la saison des pluies.

b) L'infrastructure ferroviaire

L'infrastructure ferroviaire favorise l'implantation d'entreprises de redistribution de produits importés, particulièrement à Ferkéssédougou à cause d'un coût de transport inférieur à celui de la route. Par contre, le chemin de fer contribue à freiner le développement des transports privés ce qui peut constituer un handicap dans les relations du centre avec sa zone.

c) L'ancienneté et l'importance de la fonction administrative

On remarquera que ce sont uniquement les anciens chefs-lieux de subdivision ou de cercle qui exercent une influence à l'extérieur de leur circonscription actuelle et que celle-ci concerne principalement une partie de leur ancienne circonscription.

Tableau N°III - Influence extérieure. Quelques facteurs explicatifs

FACTEURS		Katiola	Ferkés-sédougou	M'Bahia kro	Béoumi	Tiébis-sou	Sakassou	Brobo
Population zone infl.	Circonscription I (1)	38.500	31.500	28.300	55.500	49.000	49.000	20.500
	Extérieur II	30.000	50.000	26.000	30.000	15.000	-	-
	Total III	68.500	81.500	54.300	85.500	64.000	49.000	20.500
Indic. infl. extér.	III I	178	259	192	154	130	-	-
	Base 100 = Katiola	100	146	108	87	73	-	-
Situation sur un axe routier (2)		xx	xx .	.	.	xx		.
Chemin de fer		x	x					
Ancienne fonction administrative (3)		C	S	S	S	S	-	-
Population ancienne circonscription (4)		100	68	47	140	87	-	-
Distance par rapport capitale régionale km		50	60	90	60	70	40	25
Superf. 100 km ²	ancienne circonscription	17,2	19,3	5,4	5,2	4,0	-	-
	nouvelle circonscription	2,7	6,2	2,5	1,7	2,3	1,9	1,3
Densité (ha/km ²)		14,2	5,0	11,5	32,3	21,3	25,8	15,7
Milieu physique (5)		S	S	F/S	F/S	F/S	F/S	S
revenus monét. ruraux	par tête francs	7.490	4.915	26.000	10.000	11.360	11.130	5.350
	par sous-préfecture (millions)	195,0	103,0	528,0	500,0	509,0	512,0	101,0

(1) - Ville comprise

(2) - xx routier N-S . axe secondaire important

(3) - C. cercle, S. Subdivision

(4) - en milliers

(5) - S. Savane, F/S = Contact Forêt-Savane.

d) La distance par rapport à la capitale régionale ou à celle d'une autre ville

On a observé que les limites géographiques des zones d'influence sont d'autant plus éloignées du centre considéré qu'il ne subit pas la concurrence d'une autre ville.

Le développement de Brobo et de Sakassou est entravé par la proximité de Bouaké. La multiplication des chefs lieux administratifs serait un handicap à la croissance des petites villes.

De ce point de vue Ferkéssédougou bénéficie d'un triple avantage. D'une part, la capitale régionale Korhogo exerce un attrait relativement moins grand que Bouaké sur ses satellites. D'autre part, ce centre est éloigné de toute autre ville en dehors de Korhogo. Enfin, les créations de sous-préfectures à l'intérieur de son ancienne circonscription ne se sont traduites que par un faible développement des nouveaux chefs-lieux.

e) La densité de la Population rurale

Ferkéssédougou et Katiola sont situés à l'intérieur de vastes zones à faible densité, ce sont ces centres qui ont la zone d'influence la plus étendue.

Il semblerait qu'une faible densité de population favorise la concentration des équipements privés dans un petit nombre de centres. Certains équipements ne peuvent, en effet, être envisagés qu'à partir d'un certain nombre d'usagers potentiels.

f) Le revenu monétaire de la zone rurale

Le niveau de revenu des ruraux joue un rôle inverse à la densité de population sur l'implantation des équipements à l'échelle de ces centres. On a ainsi un plus grand nombre de centres importants dans la zone de contact que dans la zone de savane.

Nous avons vu comment définir les zones d'influence des petites villes. Les informations nécessaires peuvent être obtenues avec une relative facilité.

Par contre, pour déterminer l'indicateur synthétique de la P.U.B., il est nécessaire de réaliser un grand nombre d'enquêtes longues et coûteuses. On va donc rechercher si quelques indicateurs analytiques ne pourraient être suffisamment représentatifs du rôle des activités de transformation et de services.

B) Les indicateurs analytiques

I) L'Indicateur démographique

De même que pour les services publics, l'indicateur retenu pour les activités de transformation et de services est le nombre d'actif.

Celui-ci a été obtenu d'après les résultats des enquêtes démographiques et économiques. Les deux informations ne concordaient d'ailleurs pas toujours faute d'une harmonisation préalable des définitions.

Par actif nous entendons tout homme ou femme de plus de 14 ans qui exerce une activité de transformation ou de service au moins pendant la période de traite c'est à dire des mois d'Octobre à Mars. Les résidents qui passent six mois ou plus à l'extérieur du centre sont considérés comme des saisonniers dont l'activité locale est secondaire. Par contre, les étrangers qui passent la période de traite au centre y exercent leur activité principale.

C'est donc au cours de cette période que doit avoir lieu le recensement des actifs. Le recensement doit se faire de préférence à l'emplacement du travail contrairement au recensement démographique qui a lieu au domicile. On peut vérifier si l'activité est réellement exercée et à quelle catégorie exacte elle correspond.

On constate alors que le nombre total d'actifs employés par le secteur privé n'est pas proportionnel aux indices synthétiques.

Cependant, on trouve une certaine corrélation entre le nombre d'actifs et la P.U.B. à l'intérieur des deux catégories de centres suivantes:

- les centres de savane: Katiola, Ferkéssédougou, Brobo.
- les centres de contact: M'Bahiakro, Béoumi, Tiébissou.

Cette différence est due à la productivité du travail qui est plus faible /dans le premier groupe que dans le second à cause de la prolifération d'activités traditionnelles peu lucratives, dues à la faiblesse des revenus des ruraux.

Par ailleurs, à Sakassou, la croissance récente du centre qui n'a pas encore exercé d'attrait sur les petits entrepreneurs et des revenus ruraux élevés en font un centre à forte productivité du travail. Le développement urbain ne se traduit donc pas forcément par une amélioration du niveau de vie urbain moyen.

Malgré, des cas particuliers tels que Sakassou, nous pouvons donc retenir le nombre d'actifs comme indicateur du niveau d'activité à l'intérieur d'espaces régionaux délimités en fonction des revenus des ruraux.

II) Les indicateurs économiques.

1) Le nombre d'entreprises privées

Pour les centres étudiés, l'activité urbaine est réalisée entre 85 et 96% par le commerce, la traite, le transport ou l'artisanat.

Aussi, si l'on pouvait saisir le niveau de production de chacune de ces branches à partir du nombre d'entreprises, il suffirait de procéder à leur dénombrement pour mesurer leur poids économique. Il nous faut donc comparer la production moyenne par catégorie d'entreprises (commerce, artisanat, etc.).

a) Nombre d'entreprises commerciales

En ce qui concerne le commerce on doit distinguer deux catégories:-

- le commerce moderne
- le commerce traditionnel.

L'entreprise moderne se différencie de l'entreprise traditionnelle quand les trois conditions suivantes sont remplies:

- les boutiques sont des constructions en dur indépendantes de l'habitat.
- les ventes ne concernent pas uniquement des marchandises de consommation courante, on doit trouver un certain degré de spécialisation: matériaux de construction, radios, articles ménagers, etc...
- le chiffre d'affaire annuel doit être au minimum voisin de 5 millions ce qui exige un stock assez conséquent.

Si l'on retenait la production moyenne médiane par entreprise, on aurait 2,6 millions par entreprise moderne avec un écart relatif maximum très élevé de 43%.

On ne peut pas tenir compte de la situation régionale du centre pour différencier le niveau de production des entreprises, celles de Ferkés-sédougou et de Tiébissou ont ainsi une production moyenne voisine bien que placées dans des conditions différentes.

Cependant, on peut diminuer la marge d'erreur d'appréciation

- 1°/ - en distinguant la catégorie des centres anciens de celle des nouveaux. Ces derniers ont des entreprises relativement moins développées.
- 2°/ - en prenant la production par boutique au lieu de celle par entreprise.

L'écart maximum est alors réduit à 25%. On peut encore l'améliorer en tenant compte de certaines informations individualisées:

- montant des impôts
- nombre de salariés
- consommation d'électricité
- importance et diversification du stock
- montant des crédits.

Nous avons classé le commerce traditionnel en deux groupes:

- les petites boutiques, cases en dur ou en "banco", dont l'étalage est constitué de marchandises spécialisées ou non mais insuffisant pour permettre un chiffre d'affaire annuel supérieur ou égal à 5 millions, ce qui se traduit par la faiblesse de l'impôt et l'absence de salariés.
- le petit commerce qui comprend en premier lieu les tabliers qui réalisent leurs ventes de produits importés sur des tables, en second lieu les colporteurs qui font la majorité de leurs ventes dans les villages ou marchés de la zone rurale et enfin les revendeuses de produits locaux ou importés. Nous excluons ainsi les vendeuses de produits agricoles dont le produit de la vente peut être considéré comme un revenu de l'agriculture.

Pour chacun de ces groupes on aurait pour production brute médiane:

- 1°/- 0,5 millions par petite boutique avec un écart relatif maximum de 60%. Les écarts ne sont pas fonction de l'importance du centre ou de sa situation géographique - Néanmoins l'impact sur la production commerciale est limité par le fait que les petites boutiques ne réalisent au maximum que 8% du commerce.
- 2°/- 0,16 millions par petit commerce avec un écart relatif maximum de 29%. Cependant, on peut différencier les centres de savane des centres préforestiers et à l'intérieur de ces catégories les centres anciens des centres nouveaux où la concurrence est moins forte.

b) Nombre d'entreprises de transport

La production moyenne médiane par entreprise de transport toutes catégories, est égale à 1,12 million avec un écart relatif maximum de 28%.

On peut réduire cet écart en calculant la production par type de véhicule. On distingue deux types de véhicules:

- les taxis
- les véhicules lourds (camions, camionnettes, bennes).

On a alors la production brute moyenne suivante:

Groupe	Katiola	Ferkés-sédougou	M'Bahia kro	Béoumi	Tiébis-sou	Sakassou	Médiane	écart rela. maximum
Taxis	0,60	0,48	0,70	0,71	0,63	0,68	0,60	20%
Véhicules lourds	1,00	0,84	0,60	1,00	0,82	1,05	0,80	25%

Les écarts relatifs maxima sont alors réduits à 20% pour les taxis et 25% pour les véhicules lourds.

En ce qui concerne les taxis on peut considérer un groupe de savane avec 0,55 million par véhicule et un groupe préforestier avec 0,68 million par véhicule avec des écarts maxima respectifs de 13% et 8%. Les revenus varient à l'intérieur de ces écarts en fonction principalement de l'âge des véhicules. Ferkés-sédougou et M'Bahiakro, par exemple, ont un grand nombre de vieux camions qui sont immobilisés une bonne partie de l'année pour réparation ou manque de rentabilité.

c) Le nombre d'entreprises artisanales:

On distinguera aussi deux catégories:

- l'artisanat traditionnel
- l'artisanat moderne.

L'artisanat traditionnel regroupe toutes les activités de transformation qui utilisent des outils et des méthodes locales, bijoutiers, forgerons, teinturiers, tisserands, potières, sculpteurs, etc... Actuellement, la matière première est parfois importée: fer, or, fil à tisser.

Les autres activités de transformation sont considérées comme activités modernes.

L'artisanat est surtout une activité d'homme. Cependant les femmes exercent certains métiers tels que la poterie dont le produit représente 39% de celui de l'artisanat à Katiola et la couture.

La production moyenne médiane est égale à:

- 0,20 million pour l'artisanat moderne avec une marge d'erreur fort élevée de 45%
- 0,13 million pour l'artisanat traditionnel avec un écart maximum de 15%.

On peut diminuer l'erreur relative à l'artisanat moderne en prenant:

- 0,13 million par entreprise pour les centres de savane avec une erreur de 15%
- 0,25 million par entreprise située en zone préforestière avec une erreur de 20%.

On peut encore tenir compte d'autres informations telles que le nombre moyen d'actifs par entreprise ou les dépenses d'équipement.

d) Nombre d'entreprises de traite:

La traite étant périodique, elle est généralement exercée comme activité secondaire et parfois en fraude à cause des patentes. Il est donc difficile de saisir le nombre d'entreprises.

Néanmoins, dans les régions forestières les revenus de la traite sont importants. A M'Bahiakro ils représentent 17,6% de la P.U.B. et à Sakassou 15,5% ce qui explique en partie le développement de ce centre.

On obtiendra le revenu des traitants et sous-traitants d'après le volume des produits agricoles industriels commercialisés dans chaque centre. Ces volumes sont comptabilisés par la Caisse de Stabilisation des produits agricoles. La commission variant entre 5 et 6 francs par kilo, selon la période de l'année et l'abondance de la traite.

2) Le chiffre d'affaires de Chaîne-Avion ou d'autres Sociétés Commerciales:

Les succursales de Chaîne-Avion présentent l'avantage d'être installées dans tous les centres de quelque importance et de disposer d'une comptabilité que l'on peut consulter.

D'autres Sociétés Commerciales nous permettent aussi de consulter leur comptabilité, mais elles ne sont pas situées dans tous les centres.

Dependant, le chiffre d'affaires réalisé par toutes ces succursales ne représente qu'une part très variable et en général faible de l'activité commerciale moderne. Il ne peut donc être retenu comme indicateur pour les petites villes.

3) Le chiffre d'affaire des Sociétés Pétrolières

Le chiffre d'affaire réalisé par les Sociétés Pétrolières offre le même avantage que celui des Sociétés Commerciales.

Mais, c'est un mauvais indicateur de la P.U.B.. D'après les ventes de produits pétroliers on surestime la P.U.B. de M'Bahiakro de 26% et celle de Ferkéssédougou de 39%. La situation géographique par rapport aux autres centres, l'importance de la circulation sur les axes routiers ont plus d'influence sur le montant de ces ventes que le parc local de véhicules et que la circulation intra-zonale.

4) Les salaires distribués.

Les déclarations fiscales indiquent le nombre de salariés et le montant des salaires distribués par les entreprises.

On doit constater que si le montant des salaires est en corrélation avec l'indice d'équipement, il ne l'est pas avec la P.U.B.

Ce sont les entreprises Européennes et celles de transport qui distribuent la majorité des salaires. Or, leur production est loin de varier en proportion de la P.U.B. Les entreprises Africaines ou libanaises ont un poids relativement supérieur dans certains centres.

Or, celles-ci sont généralement familiales, donc peu dispensatrices de salaires, alors que leur chiffre d'affaire peut être voisin ou même supérieur à celui d'une entreprise européenne.

5) Les investissements privés:

Mis à part, les véhicules de transport que nous avons déjà étudié, on distingue principalement deux types d'investissements privés:

- la construction
- l'équipement des entreprises du secteur secondaire.

a) La construction

De 1960 à 1967, les dépenses dans la construction n'ont pas été proportionnelles au montant des revenus.

C'est à Tiébissou et à Béoumi que ces investissements ont été relativement les plus élevés. A Tiébissou la politique administrative a consisté à faire reconstruire intégralement les cases en matériaux durables. A Béoumi, il semblerait que les entrepreneurs privés soient mieux intégrés au centre, par suite d'une plus grande stabilité, ils consentent donc à investir davantage. Par ailleurs, indépendamment du revenu certaines zones peuvent être plus attirés que d'autres vers ce type d'investissement, à cause de l'effet de démonstration.

b). L'équipement du secteur secondaire

Le secteur secondaire se réduit à l'activité artisanale, mis à part une boulangerie industrielle à Béoumi et à M'Bahiakro.

Au cours de la période 1960-67 les dépenses d'équipement de ce secteur ont été très réduites, elles ne peuvent donc être représentatives de son niveau d'activité.

En résumé, certains indicateurs qualitatifs peuvent être retenus comme représentatifs à des degrés divers d'approximation du rôle des activités de transformation et de services:

- d'une part, pour déterminer la P.U.B.:
 - . le nombre total d'actifs, à l'intérieur d'espaces régionaux définis par l'intermédiaire des revenus des ruraux.
- d'autre part, pour déterminer la production des principales activités:
 - . le nombre d'entreprises pour les activités commerciales et artisanales.
 - . le nombre de véhicules pour le transport.
 - . le montant des "lettres de voitures" pour la traite.

SECTION III - LE NIVEAU D'ACTIVITE GENERALE

Comme précédemment, on distinguera deux catégories d'indicateurs (Tableau n°4, graphique n°III):

- des indicateurs synthétiques
- des indicateurs analytiques.

TABLEAU N°IV Quelques indicateurs de l'activité générale

Indices: Katiola = base 100

Valeur en millions francs CFA

Indicateurs		Katiola	Ferkés-sédougou	M'Bahia-kro	Béoumi	Tiébis-sou	Sakassou	Brobo	
Indicateurs synthétiques	Revenus Centre								
	Agriculture (a)	51	17	100	21	16	12	5	
	RUBG								
	Serv. publics (b)	205	253	124	150	99	62	33	
	Aut. activités (c)	153	161	237	175	121	93	11	
	TOTAL (a)+(b)+(c)	409	431	461	346	238	167	49	
	RUBG (b+c)								
	IVALEUR (d)	358	414	361	325	220	155	44	
	INDICE	100	115	101	91	61	43	12	
	Poids services publics (b)/(d)	57%	61%	34%	46%	45%	40%	75%	
Ind. global d'influence extérieure	100	142	99	84	71	12	-		
Ind. d'équip.global (1)	100	132	108	80	76	40	-		
Indicateurs analytiques	Démographiques	Population totale							
		Recensée (2)	12.235	10.171	8.469	5.318	3.754	2.550	1.596
		Rec.admi.(3)	10.772	10.104	3.121	3.995	2.140	873	790
		Estimée	12.500	11.000	8.000	6.500	4.000	3.000	1.600
	Nbre actifs	Agriculture	1.707	840	1.011	554	328	281	228
		Sect.non agric.	1.197	1.238	1.016	844	629	394	115
		Nbre % total	41,0	60,0	50,0	60,0	66,0	58,0	34,0
		TOTAL Actifs	2.904	2.078	2.027	1.398	957	675	343
	Economiques	Dépenses const.							
		TOTAL 1960-1967	123	89	131	114	137	62	4
Dépense moy. annuelle par tête		1.260	1.000	2.050	2.200	4.280	2.580	360	
Elec-tricité	Nbre abonnés	254	315	218	123	176	80	-	
	Cons. annuelle	4,0	8,5	3,5		1,3		-	

(1) - A.M. COTTEN Ibid.

(2) - Recensement exhaustif: Avril 1967 Tiébissou, Juillet-Août 1967; Béoumi, Sakassou, Oct-Nov. 1967; Katiola, Janv.Févr. 1968 M'Bahiakro, Fév. 1968 Brobo; Avril 1968: Ferkéssédougou.

(3) - Dernier recensement administratif.

A - LES INDICATEURS SYNTHETIQUES

Deux indicateurs synthétiques peuvent représenter le niveau d'activité générale des petites villes:

- le revenu urbain brut global
- l'influence extérieure globale.

I - Le revenu urbain brut global: R.U.B.G.

L'ensemble des revenus d'un centre est égal à la somme des revenus bruts suivants (carte n°III)

- a) revenus des agriculteurs résidant au centre.
- b) revenus des activités de transformation et de services
- c) revenus distribués par les services publics.

Seuls les revenus des activités de transformation et de services sont représentatifs de l'activité urbaine proprement dite. Les transferts privés reçus par les urbains n'ont pas pu être comptabilisés, mais, ils paraissent relativement faibles. Aussi, avons-nous confondu le revenu des activités de transformation et de services avec la P.U.B. précédemment définie.

On peut assimiler les dépenses des services publics aux revenus d'une activité urbaine. Elles représentent l'activité du centre dépendant de l'extérieur.

Ces éléments composant le R.U.B.G. sont:

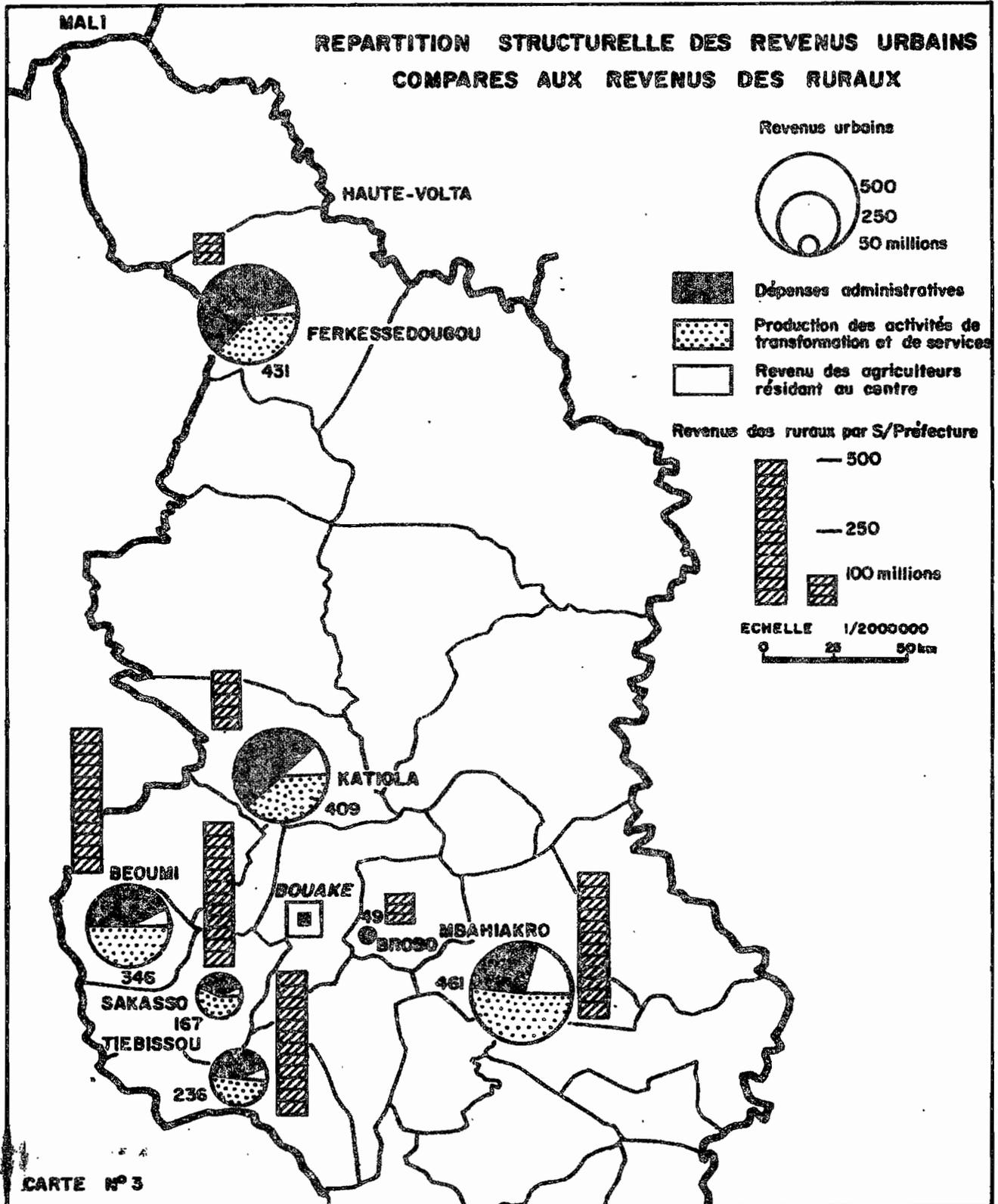
- la P.U.B. + l'ensemble des dépenses des services publics.

La classification obtenue d'après cette définition est la suivante par ordre d'importance:

- première catégorie: Ferkéssédougou.
- deuxième catégorie: M'Bahiakro, Katiola et Béoumi.
- troisième catégorie: Tiébissou et Sakassou.
- quatrième catégorie: Brobo.

Elle est légèrement différente des deux classifications sectorielles précédentes.

On aurait eu encore une autre classification si on avait tenu compte de l'ensemble des revenus du centre, c'est-à-dire de ceux des ruraux, M'Bahikaro aurait alors le niveau de revenu le plus élevé.



Par ailleurs, l'analyse du R.U.B.G. permet de distinguer les centres d'après le poids relatif des dépenses publiques. On a des centres:

- a) à forte dépendance: 75 du R.U.B.G. à Brobo.
- b) à dépendance moyenne: entre 61% et 45% à Ferkéssédougou, Katiola, Béoumi et Tiébissou.
- c) à dépendance faible: 34% à M'Bahiakro et 40% à Sakassou.

II - Le critère global d'influence extérieure:

Le critère global d'influence extérieure doit représenter la synthèse entre l'influence de toutes les activités urbaines.

On l'a établi en prenant la moyenne arithmétique, des deux indicateurs sectoriels d'influence extérieure précédemment définis, pondérée par l'importance relative de chacun des deux secteurs.

On a pu constater que l'aire géographique des zones d'influence du commerce et des hôpitaux coïncidait assez nettement. En effet, mis à part certains facteurs relatifs au secteur considéré, ce sont les mêmes motifs qui interviennent dans le choix du centre au cours d'un déplacement:

- l'infrastructure routière ou ferroviaire.
- l'intensité de la circulation sur les axes routiers.
- l'éloignement par rapport au centre régional ou d'un centre plus important.
- le pouvoir d'attraction du centre dû à son ancienneté, aux relations familiales ou ethniques, au développement des services urbains.

D'après ce critère, on obtient une classification identique à celle déterminée en fonction du R.U.B.G. sauf à Ferkéssédougou. Le poids de la zone rurale dans le R.U.B.G. y est relativement moins fort à cause de la faiblesse des revenus agricoles.

III - L'équipement global:

Les géographes ont calculé un indice d'équipement global en prenant la moyenne cumulée des trois indices révélateurs des principales fonctions de la ville qu'ils définissent par⁽¹⁾:

- les services administratifs.
- les services du secteur privé.
- l'équipement interne de la ville.

(1) - cf. A.M. COTTEN, op. cit.

La comparaison entre cet indice d'équipement global et les deux indicateurs précédemment analysés montre qu'ils sont en relation. L'indice d'équipement global serait d'ailleurs un meilleur indicateur de l'influence extérieure que du R.U.B.G.

Cependant, avant de pouvoir retenir l'indice global d'équipement comme indicateur de l'activité générale, il doit être testé sur des centres aux structures plus variées. Cet indice, comme nous l'avons vu, est en effet composé d'indices partiels qui ne sont pas toujours représentatifs des activités urbaines. De ce fait, la coïncidence est parfois fortuite, comme à Ferkéssédougou où elle résulte d'une sous-estimation de la fonction administrative et d'une sur-estimation de la fonction du secteur privé.

Par ailleurs, cet indice a été calculé pour une période donnée, il ne peut être utilisé pour une analyse dynamique. Il convient donc de rechercher s'il existe des indicateurs analytiques permettant de saisir le niveau d'activité générale.

B) LES INDICATEURS ANALYTIQUES

I) Les indicateurs démographiques.

a) la population totale:

On peut classer les centres d'un point de vue démographique d'après le nombre d'habitants, à condition de disposer de recensements valables. Or, ces recensements ne donnent pas toujours une population égale à celle que nous avons recensé.

Il semblerait que les chiffres fournis par les recensements administratifs soient sous-estimés à cause:

- de la méthode de recensement généralement adoptée.
- du manque de personnel administratif. Un seul agent recenseur pour une sous-préfecture qui atteint parfois 60.000 habitants ne peut réaliser un recensement correct en particulier dans un centre en constant mouvement.
- de la grande mobilité démographique - Un résident se fera recenser par l'administration quand il se considérera comme domicilié au centre. Or, la population urbaine est en général constituée en majorité d'immigrants récents, étrangers, fonctionnaires, personnes accueillies, élèves. Ceux-ci déclarent pendant de nombreuses années faire toujours partie de leur lieu d'origine, où ils continuent parfois d'être enregistrés.

La meilleure solution semble être la formation d'équipes d'agents recenseurs capables d'opérer rapidement dans un centre en pleine croissance. Dans ce cas des passages périodiques paraissent nécessaires pour tenir compte des fortes variations mensuelles liées à :

- la période de traite
- la période scolaire.

A cause de cette mobilité, nous avons été amenés à faire une estimation de la population moyenne annuelle. Elle tient compte des élèves de l'extérieur qui résident au centre au cours de l'année scolaire et des mouvements migratoires saisonniers.

L'indice de cette population estimée ne correspond pas aux indices globaux d'activité.

En effet, la répartition socio-professionnelle de la population peut-être fort variable d'un centre à l'autre, ce qui accroît la différence de productivité.

b) Structure socio-professionnelle:

Le degré d'urbanisation d'une ville est en partie fonction de la répartition entre la population rurale et la population urbaine proprement dite. Ce n'est pas dans les centres les plus peuplés que la proportion de ruraux est la plus faible.

En dehors de l'attrait urbain, certains facteurs historiques, sociologiques, économiques ou politiques ont influencé cette répartition structurelle :

- par suite des invasions de Samory, les populations rurales de la région Nord ont eu tendance à se regrouper dans un centre présentant une plus grande sécurité. C'est ainsi que 59% de la population résidant au centre le plus peuplé, Katiola, est rurale contre seulement 34% à Tiébissou et 42% à Sakassou. Le même facteur a dû intervenir à Ferkéssédougou. Cependant, la démolition d'un quartier pour lotissement qui a eu lieu avant le recensement a dû avoir pour conséquence le départ d'un nombre élevé de cultivateurs dont le faible revenu ne leur permettait pas de reconstruire. On expliquerait ainsi le fait que la population recensée ne soit pas supérieure à celle du recensement administratif antérieur, et que la population rurale n'atteigne que 40%.

- le revenu élevé des planteurs dans la zone de M'Bahiakro leur permet de construire une résidence au centre et d'y être relativement nombreux (50%).

c) Le nombre d'actifs;

Par suite de cette différence de répartition structurelle entre la population agricole et non agricole, le nombre total d'actifs ne peut être retenu comme indicateur du R.U.B.G., le secteur agricole ayant une productivité par actif nettement plus faible que le secteur urbain proprement dit.

Par contre le nombre d'actifs des activités privées et publiques urbaines est en corrélation avec le R.U.B.G. avec un écart maximum de 11% par rapport à la médiane.

II - LES INDICATEURS ECONOMIQUES

1°) Les dépenses dans la construction

Pour les centres étudiés nous avons calculé les dépenses privées totales dans la construction de 1960 à 1967 à partir d'un sondage dont le taux était fonction de l'importance du centre.

Il apparaît très nettement que ces dépenses totales ou par urbain ne correspondent pas au degré d'urbanisation tel qu'il a été mesuré par les critères précédents.

Les décisions administratives ont exercé un rôle important comme nous l'avons déjà vu. L'interdiction de construire dans la zone du barrage de Kossou a dû avoir pour effet un accroissement des investissements dans les centres avoisinants, Tiébissou, Sakassou. Par ailleurs, presque 50% de ces dépenses ont été effectuées par des cultivateurs-plantiers, excepté pour Béoumi et Ferkéssédougou où ce pourcentage tombe respectivement à 35 et 20%.

2) La consommation d'électricité

On peut obtenir par l'E.E.C.I. le nombre d'abonnés du secteur privé et du secteur public ainsi que les dépenses annuelles d'électricité de chacun de ces secteurs.

Cet indicateur semblerait représentatif du niveau d'activité urbaine excepté pour Ferkéssédougou où la R.A.N. et les T.P. ont une très forte consommation d'électricité. La consommation privée y est aussi relativement élevée à cause du plus grand nombre d'entreprises européennes.

Il doit donc être interprété en fonction de la structure socio-professionnelle des abonnés.

3) Les transferts par les P.T.T.

On aurait pu penser que les transferts par les P.T.T., puisqu'il n'y a pratiquement pas d'activité bancaire, seraient représentatifs du niveau d'activité générale.

D'après les renseignements obtenus dans certains centres nous devons constater qu'il n'y a aucune corrélation entre eux:

- les entrées d'argent dans le centre proviennent en grande majorité des traitements des fonctionnaires. Or, ceux-ci peuvent être versés à la perception ou à une banque située à l'extérieur. La proportion est donc variable selon les centres.

- les sorties d'argent vers l'extérieur sont principalement le fait de certaines Sociétés Commerciales qui transfèrent leurs recettes. Nous avons vu que celles-ci ne sont pas représentatives de l'activité urbaine.

En résumé, parmi les indicateurs analysés les seuls qui paraissent avoir une certaine corrélation avec le niveau d'activité générale défini par le revenu urbain brut des activités publiques et privées sont:

- le nombre d'actifs des secteurs publics et privés, agriculture exclue.
- la consommation annuelle d'électricité sous certaines conditions.

*

* *

En premier lieu, on a été conduit à mesurer le poids économique de l'activité sectorielle et générale des centres par des indicateurs synthétiques. Cependant, ces indicateurs ne fournissent qu'une image statique alors que l'économie nationale et urbaine a connu une forte croissance au cours des dernières années, dont on peut espérer la poursuite. Il est donc nécessaire de procéder à une analyse dynamique de manière à déterminer les mécanismes de la croissance urbaine et à promouvoir une politique de développement adaptée aux conditions locales.

Mais, ces indicateurs synthétiques présentent deux inconvénients majeurs. D'une part, leur établissement exige des enquêtes longues et coûteuses. D'une part, il est pratiquement impossible de retrouver l'ensemble des informations nécessaires sur une longue période. Ils ne sont donc utilisables ni sur une grande échelle ni pour une analyse dynamique. Toutefois, nous avons pu observer une corrélation entre les indicateurs synthétiques et certains indicateurs analytiques.

En second lieu, nous avons vu qu'il était relativement aisé de saisir à un moment donné l'étendue de la zone d'influence urbaine à partir de certains critères.

Il convient donc de rechercher en vue d'une étude généralisée des petites villes, si les indicateurs analytiques et si les critères d'influence extérieure peuvent être mesurés dans le temps et par quelles méthodes?

*III*ème PARTIE

=====

ESSAI D'APPRECIATION DE L'EVOLUTION RECENTE DES ACTIVITES
URBAINES A PARTIR DE QUELQUES CRITERES ET INDICATEURS

Le niveau d'activité générale des centres étant la résultante du poids relatif des services publics et des activités de transformation et de services, on se bornera à analyser l'évolution de l'impact de chacun de ces deux secteurs.

SECTION 1ère - EVOLUTION DE L'IMPACT DES SERVICES PUBLICS

On mesurera l'évolution de l'impact des services publics par celle:

- de l'étendue de la zone d'influence.
- du poids des dépenses publiques.

I - EVOLUTION DE LA ZONE D'INFLUENCE

1. Point de vue retrospectif:

Les premiers changements intervenus dans le découpage administratif datent de 1960.

Avant cette période les seuls services publics dont la zone d'influence pouvait ne pas correspondre aux contraintes administratives étaient les Etablissements de santé et la R.A.N. pour Katiola et Ferkéssédougou. Les Etablissements scolaires secondaires n'étaient pas encore créés. Les écoles primaires étaient peu développées et ne dépassaient guère leurs limites administratives.

Or, excepté à Katiola où l'hôpital est passé de la première à la deuxième catégorie, il n'y a pas eu de changement fondamental dans le domaine de la santé si ce n'est la création de quelques dispensaires qui n'ont pas de Médecin. Les dépenses de fonctionnement sont restées stationnaires, les effectifs ont peu varié. Même à Katiola le changement de catégorie ne s'est pas traduit par un accroissement du nombre de consultants mais plutôt par une diminution à cause du paiement des journées d'hospitalisation. On peut donc supposer que depuis l'indépendance la zone d'influence des hôpitaux a peu varié. Elle est d'ailleurs assez voisine de l'ancien découpage administratif.

Les contraintes administratives sous la période coloniale avaient modelé la zone d'influence administrative. Depuis l'indépendance la multiplication des sous-préfectures a eu pour effet de modifier la zone d'influence des seuls services publics soumis à des contraintes administratives et en conséquence l'intensité des déplacements vers l'ancien chef-lieu.

2. Point de vue prospectif

Pour déterminer la zone d'influence effective actuelle et future des services non soumis à une obligation administrative il faudrait en ce qui concerne:

- les établissements de santé, faire porter sur les registres d'hospitalisation le domicile exact du patient (village et sous-préfecture).

- les établissements scolaires, faire établir une liste des élèves par village et sous-préfecture.

On peut négliger l'influence des P.T.T., la plus grande majorité des opérations qui y sont effectuées concernant les urbains.

II - EVOLUTION DU POIDS DES SERVICES PUBLICS

Le poids des services publics peut-être saisi d'après les deux indicateurs analytiques suivants:

- . le nombre d'actifs qualifiés
- . le montant des salaires et avantages distribués.

1 - Evolution du nombre d'actifs qualifiés

a. Méthode

Pour déterminer le nombre d'actifs qui résidaient au centre en 1959, on a été contraint d'enquêter auprès des anciens fonctionnaires et assimilés.

Afin d'éviter de telles démarches pour l'avenir, on pourrait facilement remédier aux inconvénients des registres administratifs en communiquant à chaque responsable local une liste complète des services publics. Chaque employé de ces services devrait être inscrit à son arrivée et à son départ avec sa qualification exacte.

b. Résultats

D'après les informations recueillies, l'évolution des employés des services publics urbains de 1959 à 1968 a été la suivante (Tableau n°V):

Au cours de cette période le taux de croissance du nombre de ces actifs a varié de façon différente en fonction de l'ancienneté des sous-préfectures.

En premier lieu, dans les anciens chefs-lieux administratifs, le taux de croissance moyen a été de 53% soit une moyenne annuelle de 5% avec un maximum de 7% à Béoumi et un minimum de 3% à Tiébissou. Quel que soit le centre, cette croissance est due principalement à l'enseignement primaire et secondaire. Cependant, la scolarisation devrait rapidement y atteindre un plafond vu le taux actuel de scolarisation. Aussi, ces centres étant déjà pourvus en principaux services, le nombre de fonctionnaires ne devrait guère varier au cours des prochaines années, excepté pour Katiola et Ferkéssédougou qui ont été récemment érigés en Préfecture.

Tableau N°VEvolution du nombre d'employés qualifiés des services publics urbains de 1959 à 1968

Centre	1959	1968	Taux accroissement
KATIOLA	125	200	60%
FERKESSEDOUGOU	140	210	50%
M'BAHIAKRO	85	130	52%
BEOUMI	80	140	75%
TIEBISSOU	85	110	29%
SAKASSOU	20	80	400%
BROBO	2	20	1000%

En second lieu, dans les nouvelles sous-préfectures la croissance du nombre de ces actifs a été rapide depuis leur création, mais à partir d'un niveau très faible. Elle est due à la croissance des services publics essentiels. A Sakassou, leur développement devrait atteindre celui de Tiébissou si l'on en juge d'après leur population administrative respective. Par contre, Brobo a une zone rurale peu peuplée, et, est trop proche de Bouaké pour justifier encore une forte croissance des services publics.

2 - Evolution des salaires et autres avantages:

Il est pratiquement impossible de déterminer l'évolution passée des salaires et autres avantages pour chacun de ces centres.

Il serait donc souhaitable d'améliorer le questionnaire précédent relatif aux employés des services publics en le faisant porter sur:

- l'indice des salariés. En 1968, les salaires mensuels moyens des actifs qualifiés variaient entre 28.000 et 33.000 francs selon les centres. Depuis cette date on doit tenir compte de la revalorisation des salaires de la fonction Publique.

- le montant des loyers versés par l'employeur.

Les établissements scolaires devront communiquer le nombre d'élèves boursiers.

3 - Evolution des dépenses de fonctionnement

Il a été, en général, possible de reconstituer l'évolution des dépenses de fonctionnement à partir des cahiers de régie jusqu'en 1959, où l'année disponible la plus proche (Tableau n°VI).

Tableau n°VI

Evolution des dépenses de fonctionnement des services publics de 1959 à 1968

ANNEE	Katiola	Ferkés-sédougou	M'Bahia-kro	Béoumi	Tiébis-sou	Sakassou	Brobo
1959	9	9	11	11	10	2	-
1968 (rappel)	24	53	14	16	12	5	4
Taux accroissement %	267	589	127	145	120	250	-
Taux accroissement Nbre salariés qualifiés (rappel) %	160	150	152	175	129	400	1000

De 1959 à 1968, par rapport au nombre de salariés qualifiés, le taux d'accroissement des dépenses de fonctionnement a été:

- très élevé dans les anciens chefs-lieux du Nord, Ferkéssédougou et Katiola, et, dans les nouveaux centres administratifs. Cet accroissement est dû principalement:
 - . aux établissements secondaires à Katiola et à Ferkéssédougou. Dans ce dernier centre se sont ajoutées les dépenses des T.P. et des organismes de développement agricole (I.R.A.T.).
 - . à l'administration générale dans le cas de Sakassou et de Brobo.
- faible à M'Bahiakro, Béoumi et Tiébissou où il résulte d'une:
 - . diminution des dépenses de l'administration générale
 - . d'une augmentation des dépenses des établissements secondaires.

Ces variations ne peuvent toutefois pas être retenues comme facteur explicatif du développement urbain puisque ces dépenses représentent au maximum 20% du poids des services publics.

Cependant, elles contribuent parfois à la croissance du secteur commercial moderne. Les services publics ont besoin le plus souvent de crédits que seules les grosses entreprises commerciales sont capables d'accorder. Elles deviennent ainsi leur principal fournisseur.

Il serait facile à chaque directeur de service public de communiquer annuellement au sous-préfet le montant des crédits alloués et leur ventilation entre les salaires et les achats de marchandises.

Il est donc apparu que l'impact des services publics pourrait être calculé à partir des informations collectées par les employés locaux de l'administration générale.

SECTION II - EVOLUTION DE L'IMPACT DES ACTIVITES DE TRANSFORMATION ET DE SERVICES

L'impact des activités de transformation et de services se manifeste par:

- l'étendue de la zone d'influence.
- le montant de la production urbaine brute.

I - EVOLUTION DE LA ZONE D'INFLUENCE

1 - Point de vue retrospectif

Le seul moyen de déterminer qu'elle a été l'évolution de la zone d'influence commerciale est d'interroger les anciens commerçants.

D'après leurs déclarations, il ressort que sous la période coloniale la zone d'influence des anciens chefs-lieux correspondait à leur circonscription.

L'administration avait ouvert des marchés dans les centres administratifs. Les commerçants "Dioula" sont venus y installer leurs étalages et les sociétés commerciales leurs succursales de redistribution.

Par ailleurs, à cette attraction urbaine s'ajoutait toutes les contraintes administratives. Il n'y avait pratiquement pas de commerce moderne hors des centres administratifs.

Depuis l'ouverture des nouvelles sous-préfectures l'étendue de la zone d'influence des centres a:

- peu varié pour Ferkéssédougou
- légèrement diminué pour Katiola qui voit lui échapper la partie ouest de Dabakala et Satama-Sokoura.

- diminué pour Béoûmi et M'Bahiakro en direction respectivement d'une part, de Drobo et Sakassou, et, d'autre part, de Prikro. La création de ces deux chefs-lieux administratifs situés en zone préforestière s'est traduite par le développement du commerce au détriment de leur ancienne circonscription. Toutefois, Béoûmi et M'Bahiakro sont parvenus à compenser une partie de leur perte d'influence en étendant leur rayonnement Béoûmi vers Mankono au N.O., M'Bahiakro vers Satama-Sokoura au Nord, Ouéllé et Kauassikro au Sud:

2 - Point de vue prospectif

Les principales informations pourraient être recueillies par le syndicat local des transports routiers qui est situé dans chaque centre de quelque importance. Pour tenir compte des fortes fluctuations mensuelles qui sont variables suivant les régions, ces renseignements devraient être fournis deux fois par an, en période de traite et hors traite. Ils porteraient sur:

- le nombre total de "taxis-brousse", dont le lieu d'affectation est le centre considéré, avec l'année d'immatriculation et le nombre de places.
- les lignes suivies quotidiennement par chaque taxi, celles-ci étant généralement fixes d'une semaine à l'autre.
- le nom des villages limitrophes qui utilisent les taxis de l'extérieur pour se rendre au centre, pour tenir compte du fait que certaines villes ont un parc de véhicules insuffisant.

Certains villages sont aussi sous la dépendance des commerçants ambulants ou des boutiques qui sont la propriété de résidents d'une ville. Cependant, pour des raisons fiscales cette information ne peut-être confiée à un agent des services publics.

II - EVOLUTION DE LA P.U.B.

Le niveau de la P.U.B. peut être appréhendé d'après les critères suivant:

- nombre d'actifs dans les activités de transformation et de services.
- nombre de magasins.
- nombre de véhicules de transport.
- revenus de la traite.

1 - Evolution du nombre d'actifs dans les activités de transformation et de services

La majorité des actifs étant employés dans le secteur traditionnel, il est pratiquement impossible de déterminer l'évolution passée du nombre d'actifs.

On peut cependant procéder à une étude comparative de leur date d'installation à partir des résultats des enquêtes démographiques. Ceci ne présume pas du taux de croissance démographique puisque, d'une part, la taille de la famille a pu varier, d'autre part, la durée du mouvement migratoire n'est pas identique d'un centre à l'autre, et, qu'enfin la date d'arrivée déclarée est sujette à caution.

Néanmoins, d'après les résultats disponibles sur quatre centres, il paraît probable qu'au cours des dernières années, l'immigration des actifs ait été (tableaux n°VII et VIII):

- plus forte dans le commerce et les autres services que dans l'artisanat excepté à M'Bahiakro. Le développement de l'artisanat serait donc plus rapide en forêt qu'en savane.
- supérieure à M'Bahiakro et Brobo qu'à Ferkéssédougou et surtout Katiola quelque soit l'activité considérée. Dans la zone de savane, le secteur privé aurait connu une plus grande croissance dans les nouveaux centres que dans les anciens centres.

Pour rendre cette information plus significative et pour éviter des recensements trop rapprochés, on pourrait confier à un agent administratif le soin de relever annuellement en période de traite le nombre total d'actifs employés par les différentes activités de transformation et de services ainsi que leur qualification.

On a distingué quatre types de qualifications: les patrons ou travailleurs indépendants, les salariés, les apprentis et les aides familiaux.

2 - Evolution du nombre de magasins et de leur chiffre d'affaire:

L'évolution du nombre de magasins est relativement aisée à saisir puisque ceux-ci sont matérialisables. On peut aussi recourir au rôle des impôts où est porté le nom des commerçants assujettis aux patentes avec le montant de celles-ci.

Tableau n°VII - Répartition structurelle des actifs du commerce et autres services d'après la date d'installation.

en pourcentage				
Date Installation	Katiola	Ferkéssédougou	M'Bahiakro	Brobo
Avant 1960	21,9	21,7	29,0	21,1
1961 - 1963	11,5	14,8	17,4	13,0
1964 - 1967	27,7	27,3	41,2	50,0
Nés au Centre	38,9	36,2	12,4	15,9
Total	100	100	100	100

Tableau n°VIII - Répartition structurelle des artisans d'après la date d'installation.

en pourcentage				
Date Installation	Katiola	Ferkéssédougou	M'Bahiakro	Brobo
Avant 1960	15,0	22,3	26,9	16,7
1961 - 1963	4,3	10,9	18,5	12,5
1964 - 1967	20,4	21,5	45,5	31,2
Nés au Centre	60,3	45,3	9,1	39,6
Total	100	100	100	100

Cependant, certains commerçants ont fermé leurs magasins et continuent à être inscrits sur le rôle des impôts. Par ailleurs, celui-ci ne mentionne pas toujours la nature exacte de l'entreprise. Il a donc été nécessaire de confronter ces informations avec les anciens résidents du centre.

On a ainsi pu établir approximativement l'accroissement du nombre de magasins et de leur chiffre d'affaire (Tableau n°IX)

Vue la méthode retrospective employée on ne peut dégager les enseignements suivants qu'à titre de tendance:

- l'accroissement du nombre de magasins a été assez faible dans les anciens centres administratifs, excepté à Tiébissou où l'augmentation est de 80%
- quelques magasins ont été créés dans les nouveaux centres administratifs principalement à Sakassou situé en zone préforestière.

Tableau N°IX - Estimation du nombre de magasins et de leur chiffre d'affaire en 1959 et en 1968.

Centre	Valeur en millions					
	Nombre Magasins		Chiffre d'affaire			
			Total		par bout.	
1959	1968	1959	1968	1959	1968	
Katiola	11	15	130	210	12	14
Ferkéssédougou	15	18	300	360	20	20
M'Bahiakro	17	18	320	360	18	20
Béoumi	10	12	110	210	11	18
Tiébissou	6	11	90	210	15	19
Sakassou	-	9	-	150	-	16
Brobo	-	3	-	24	-	8

- le chiffre d'affaire par boutique a connu une relative stagnation excepté à Béoumi et à Tiébissou où il a augmenté respectivement de 63% et de 27%.
- le chiffre d'affaire du commerce moderne a augmenté d'autant plus que celui-ci était moins développé.

Il faut signaler toutefois que le chiffre d'affaire a été calculé en prix courant, c'est à dire que la hausse/vente réelle a varié dans une bien moins grande proportion. Elle a même dû baisser dans certains centres tels que Ferkéssédougou et M'Bahiakro.

Par ailleurs, les marges commerciales ont, semble-t-il, assez fortement diminué depuis l'indépendance par suite de l'homologation d'un grand nombre de prix et de la concurrence.

De ce fait, le calcul de la production brute du commerce aurait peu de signification. Il semblerait, cependant, que la productivité du commerce a baissé, si l'on en juge d'après le nombre de commerçants Européens qui ont fermé leurs boutiques faute d'avoir pu augmenter le volume de leurs ventes.

La production moyenne par boutique pouvant varier dans le temps et dans l'espace, il sera nécessaire de procéder à des enquêtes périodiques par région. Celles-ci ne peuvent être confiées à des services administratifs en raison de leur difficulté et de la fiscalité.

Cependant, entre ces périodes d'enquêtes un agent administratif pourra être chargé dans chaque centre de suivre l'évolution du nombre de magasins.

3 - Evolution du nombre de véhicules de transport

Le seul critère qui nous permette de déterminer une tendance sur l'évolution passée du nombre de véhicules de transport est leur date d'immatriculation.

D'après ces données, le parc de véhicules de transport aurait varié de façon différente pour les "taxis-brousse" et pour les véhicules lourds.

a) Les "taxis-brousse"

Parmi, les "taxis-brousse" en circulation, on constate que ceux qui ont moins de cinq ans d'utilisation représentent:

- plus des 2/3 à M'Bahiakro et Katiola
- entre 1/3 et 2/3 à Béoumi et Sakassou
- moins du 1/3 à Ferkéssédougou et Tiébissou.

Deux facteurs paraissent déterminant sur l'âge des véhicules:

- la situation en zone forestière, l'achat de taxis étant l'investissement privilégié des riches planteurs.
- le développement du commerce moderne africain. A Katiola, les entreprises commerciales modernes sont principalement africaines. Elles ont permis une accumulation du capital qui s'est investi en partie dans le transport.

b) Les véhicules lourds

En ce qui les concerne, ceux qui ont moins de cinq ans représentent:

- entre 1/3 et 2/3 à Katiola, Sakassou, Béoumi et Tiébissou;
- moins du 1/3 à M'Bahiakro et Ferkéssédougou.

Il apparaît que le parc de véhicules lourds est moins récent:

- 1°) que celui des véhicules légers dans la plupart des centres;

2°) dans les centres où le commerce moderne était le plus développé sous la période coloniale, M'Bahiakro et Ferkéssédougou.

Sous la période coloniale, ce type de transport était lié:

- soit à la traite dans la zone pré-forestière. Les propriétaires étaient en grande majorité des commerçants traitants à M'Bahiakro;
- soit à la fonction de redistribution à Ferkéssédougou. En 1967-1968 environ 50% des véhicules lourds de ce centre étaient des citernes généralement usagées pour le transport des produits pétroliers.

La croissance récente de ce type de transport est due au développement:

- 1°) - d'un commerce moderne propre, non lié à des sociétés commerciales étrangères.
- 2°) - de la construction qui induit l'achat de bennes pour le transport des matériaux.

A Sakassou la traite a ajouté ses effets à ces deux facteurs.

Actuellement, sa croissance est ralentie par le fait que:

- d'une part, les tarifs du transport de marchandises n'ont pas augmenté depuis l'indépendance. La concurrence les aurait même fait diminuer dans certaines régions.
- d'autre part, la charge utile de ces véhicules est faible par rapport aux camions d'Abidjan qui peuvent ainsi accorder des avantages supérieurs.

Pour l'avenir, ces informations pourraient être recueillies par le syndicat local des transports qui devrait établir une liste des véhicules avec leur charge utile, leur année d'immatriculation, et la profession principale de propriétaire.

4 - Evolution de la commercialisation des cultures industrielles et d'exportation.

D'après les "lettres de voiture" et l'"étude géographique des problèmes de transport en Côte d'Ivoire"⁽¹⁾ la commercialisation du café et du cacao, qui sont les deux principaux produits de traite, aurait évolué de

(1) - "Etude géographique des problèmes de transports en Côte d'Ivoire"
M. J. Tricart, 1959 - Ministère des Travaux Publics.

1958-59 à 1967-1968 de: ⁽¹⁾

- 7.000 à 7.500 tonnes à M'Bahiakro
- 4.000 à 3.500 tonnes à Bécoumi
- 2.000 à 3.000 tonnes à Tiébissou
- à 6.000 tonnes à Sakassou
- 100 à 200 tonnes à Katiola.

Ainsi, au cours des dix dernières années seul Sakassou aurait grandement bénéficié de l'accroissement de la commercialisation des cultures d'exportation malgré l'augmentation générale de leur production, à cause de la réorganisation administrative.

On pourrait confier au contrôleur d'achat des produits le soin d'établir la liste des traitants à condition de préciser leur profession principale pour éviter les doubles emplois dans le décompte des professions.

(1) - Notons que les volumes commercialisés peuvent fortement varier d'une année à l'autre et qu'ils ne correspondent pas forcément à la production de la Sous-Préfecture.

C O N C L U S I O N

L'analyse précédente a montré d'une part, que l'impact des activités urbaines était mesurable à partir de critères et d'indicateurs facilement repérables; d'autre part, que la plupart des informations pourraient être confiées au personnel des services publics déjà en place.

Les principaux indicateurs retenus sont:

1°/ - En ce qui concerne le poids des services publics:

- . le nombre d'actifs qualifiés.
- . le montant des salaires et avantages distribués.

2°/ - En ce qui concerne le poids du secteur privé:

- . le nombre d'actifs dans les activités de transformation et de services.
- . le nombre de magasins.
- . le nombre de véhicules de transport.
- . les revenus de la traite.

Par ailleurs, quelques critères permettent de déterminer l'étendue des zones d'influence des différents secteurs d'activités, en particulier l'origine des hospitalisés et des élèves ainsi que les villages desservis par les "Taxis-brousse".

Cependant, certaines de ces informations sont déjà théoriquement collectées par l'administration. Or, elles sont en général difficilement exploitables à cause:

1. d'un manque de formation des agents.
2. d'une absence de contrôle sur la véracité des renseignements fournis.
3. d'une définition des concepts non uniforme et qui ne permet pas toujours une interprétation économique.

Pour remédier à ces lacunes il faudrait:

- en premier lieu; établir des stages de formation;
- en second lieu, nommer un contrôleur responsable de l'ensemble des agents. Le Sous-Préfet n'a généralement pas le temps disponible pour exercer ce contrôle.
- enfin, établir de nouveaux modèles de questionnaires.

Le rôle des sociétés d'Etudes se limiterait alors:

- d'une part, aux enquêtes qui dépassent les prérogatives et la capacité des employés des services publics.
- d'autre part, à l'adaption des ratios en fonction du niveau de développement et de diversification des activités urbaines, des conditions régionales et des modifications structurelles qui interviennent au cours de la croissance.

Ces études pourraient ne porter que sur quelques villes choisies en fonction des critères précédemment définis.

*

* *